

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

La semaine dernière le Prince Albert a donné un dîner pour le Docteur Leyds, Ministre du Transvaal, accrédité auprès de plusieurs puissances.

Son Altesse Sérénissime a quitté le Havre sur le yacht *Princesse-Alice* se dirigeant vers le nord de l'Angleterre.

En réponse aux télégrammes adressés à l'occasion de la fatale nouvelle de la mort du Roi Humbert, voici les dépêches reçues par S. A. S. Madame la Princesse Alice, en l'absence de S. A. S. le Prince, qui se trouve en croisière dans la mer du Nord :

Monza, 31 juillet 1900.

S. A. Princesse Alice de Monaco,

Vos expressions ont soulagé ma douleur infinie. Dieu puisse en récompenser V. A.

MARGHERITA.

Monza, 31 juillet

S. A. Princesse Alice de Monaco,

Vivamente grato a Vostra Altezza delle sue affettuose condoglienze, la prego accogliere miei ringraziamenti.

VITTORIO EMANUELE.

Monza, 2 août.

S. A. Princesse Monaco

Si touchée votre pensée en notre effroyable malheur. Sommes encore atterrés sous le coup d'un crime si inique.

HÉLÈNE.

Monza, 31 juillet.

Princesse Monaco

Merci chérie, suis anéantie, ai perdu le plus cher des amis que j'adorais. Sommes tous ici. Suis accourue la première.

LETITIA.

Monza, 1^{er} août

A la Princesse Alice de Monaco

La part que vous prenez à mon immense douleur me touche. Ce fut affreux et nous en sommes consternés. Merci de tout cœur.

Votre affectionnée

MARIA PIA.

Une douloureuse nouvelle a été apportée samedi par le télégraphe et a jeté la consternation dans la Principauté : M. Paul Glaize, Consul de France, parti depuis quelques jours à peine, venait de mourir à Montpellier, son pays natal, auprès de son frère, M. Antonin Glaize, Professeur à la Faculté de droit, chez lequel il s'était rendu en congé annuel.

Depuis dix ans qu'il représentait avec autant de distinction que de charme et d'affabilité le Gouvernement de la République française auprès de S. A. S. le Prince Albert I^{er}, M. Paul Glaize avait conquis toutes les sympathies et tous les cœurs.

Leurs Altesse Sérénissimes l'honoraient d'une particulière et affectueuse estime ; le Gouvernement n'avait eu, en toute circonstance, qu'à se louer hautement de la cordialité de ses rapports avec lui ; la société monégasque et étrangère appréciait l'agrément de son esprit délicat, de

son érudition charmante et de sa parfaite courtoisie ; enfin, il n'était pas jusque dans la classe ouvrière et parmi les pauvres où sa bonté charitable et son affabilité bienveillante ne fussent connues et ne l'eussent rendu populaire. Aussi, est-ce avec des larmes dans les yeux que chacun se communiquait, samedi, la fatale nouvelle de sa mort inattendue et la simple constatation de cette émotion générale dans la Principauté est le plus bel éloge qu'on puisse faire de l'homme d'esprit et de cœur que nous venons de perdre.

Aussitôt que la triste dépêche lui parvint, S. Exc. M. le Gouverneur Général s'empressa d'adresser le télégramme suivant au frère du regretté défunt :

Monaco, 4 Août 1900.

Gouverneur Général de Monaco
 à M. Glaize, Professeur Droit, Montpellier,

Suis interprète de Leurs Altesse Sérénissimes, du Gouvernement et de toute la Principauté, en vous adressant les condoléances les plus sincères.

M. Glaize avait les sympathies et l'estime de chacun. M^{me} Ritt et moi perdons un ami bien cher.

O. RITT.

Un télégramme officiel fut, d'autre part, expédié par Son Excellence au Secrétariat des Commandements à Marchais pour être transmis à S. A. S. le Prince Albert actuellement en croisière dans la mer du Nord. M. le Gouverneur Général envoyait, en même temps, la dépêche suivante à S. A. S. Madame la Princesse Alice :

Gouverneur Général, à Princesse Alice de Monaco,
 à La Ferté Bernard,

Ai la douleur apprendre à Votre Altesse le décès à Montpellier de notre si aimé, si estimé Consul de France M. Glaize. J'envoie à son frère toutes condoléances émuës.

RITT.

Madame la Princesse, qui avait pour M. Paul Glaize des sentiments de vive et affectueuse estime, a répondu en termes touchants pour exprimer à M. le Gouverneur Général et à M^{me} Olivier Ritt la véritable douleur que Lui a causée la triste nouvelle.

Le Comité de bienfaisance de la Colonie française, vivement ému et profondément affligé par la mort de son cher Consul, a été réuni dès samedi après-midi par les soins de son vice-président M. Jules Michel, et, informé de cette réunion, S. Exc. M. le Gouverneur Général a bien voulu l'honorer de sa présence et assister à la délibération immédiatement ouverte sur les mesures à prendre en cette cruelle circonstance. A l'unanimité, le télégramme de condoléance suivant a été approuvé et aussitôt expédié :

Glaize, professeur Faculté de Droit,
 Montpellier.

Profondément affligés par la nouvelle foudroyante de la mort de notre cher et regretté Consul, vous adressons ainsi qu'à toute votre famille nos sincères compliments de condoléance et prenons part à votre deuil.

Au nom de la Colonie Française,
 Le Vice-Président du Comité de Bienfaisance,
 Jules MICHEL.

La réunion a ensuite décidé qu'une belle couronne, portant sur un ruban tricolore l'inscription : « La Colonie Française de Monaco à son regretté Consul », serait envoyée et déposée sur

le cercueil, au moment des funérailles, à Montpellier ; il a été également convenu qu'un service commémoratif serait organisé et solennellement célébré à huitaine, c'est-à-dire lundi prochain, à la Cathédrale de Monaco ; enfin, M. Valentin, ancien président du Comité, ayant été avisé télégraphiquement à Paris où il se trouvait en voyage, a bien voulu répondre qu'il se chargeait de se rendre immédiatement à Montpellier pour assister aux obsèques et y représenter le Comité.

Ajoutons que le registre, ouvert au domicile du regretté Consul par les soins de M. Noble, gérant du Vice-Consulat de France, s'est rapidement couvert de signatures et que nous y avons relevé le nom de toutes les notabilités françaises et étrangères, actuellement présentes parmi nous, et, on peut le dire, l'unanimité des noms des familles françaises résidant dans la Principauté.

Pour compléter ces notes sur la haute personnalité qui vient de disparaître, emportant dans la tombe, les regrets éternels de tous ceux qui l'ont connu, voici quelques détails biographiques et les très beaux états de services administratifs de M. Glaize :

Né à Montpellier le 22 mai 1832, M. Paul Glaize, après de fortes études de littérature et de droit, avait débuté dans la vie publique en se chargeant, en 1863, de faire un cours d'économie politique aux Ecoles Professionnelles de sa ville natale. (C'était la première application qui fut faite en France de l'enseignement économique dans les écoles primaires et professionnelles). Entré, en septembre 1870, dans l'Administration préfectorale en qualité de Secrétaire Général de l'Hérault, M. Glaize fut presque aussitôt nommé Commandant puis Lieutenant-Colonel d'Etat-Major des Gardes Nationales mobilisées de l'Hérault et conserva ces fonctions de novembre 1870 à février 1871. Après la guerre, le jeune fonctionnaire fut successivement envoyé comme Secrétaire Général dans les préfectures de la Vienne et de l'Aude. Démissionnaire, lors de la retraite de M. Thiers, M. Glaize rentra en 1876 dans les rangs de l'Administration, fut nommé préfet et laissa, en cette qualité, les meilleurs souvenirs dans les départements de la Corrèze, de l'Allier, du Puy-de-Dôme, de la Loire, de la Haute-Garonne et de la Loire-Inférieure. Le 10 février 1890, M. Paul Glaize entra dans la carrière des affaires étrangères et fut accrédité en qualité de Consul de 1^{re} classe auprès de S. A. S. le Prince de Monaco. Officier de la Légion d'honneur, Officier de l'Ordre de Saint-Charles, Commandeur du Sauveur de Grèce, Officier de l'Instruction publique, etc., M. Glaize était chargé, en outre de ses fonctions de Consul de France, des intérêts du Royaume Hellénique dans la Principauté.

Travailleur acharné et fonctionnaire dévoué à tous ceux qui avaient recours à lui, si humbles fussent-ils, M. Glaize laissera dans l'administration française, comme dans la Principauté, les meilleurs et les plus durables souvenirs.

A l'occasion de la mort du regretté Consul de France, nous recevons d'autre part et successivement les communications suivantes :

C'est d'abord, la dépêche envoyée par M. Noble, gérant du vice-consulat de France, au frère du défunt, à Montpellier :

Vous adresse compliments condoléance Gouvernement de la République. Colonie française très émue perte son Consul que regrette unanimement. Vous renouvelle expression ma profonde douleur.

De son côté, le Comité de bienfaisance de la Colonie Italienne, a spontanément envoyé la dépêche suivante :

A. Glaize, professeur Faculté,
Montpellier,

Comité italien bienfaisance adresse ses plus vifs compliments condoléance perte cruelle que vous venez d'éprouver en la personne du très regretté Consul France, monsieur votre frère.

Vice-Président, Chev. ERNEST PLATI

En réponse à cette dépêche, le télégramme suivant a été reçu :

Chevalier Ernest Plati, vice-président
Comité italien bienfaisance.

Profondément touché marques sympathie, remercie au nom regretté frère.

GLAIZE.

D'autre part, à l'annonce de la mort de M. Glaize, Consul de France à Monaco, qui était aussi chargé des intérêts des sujets Hellènes dans la Principauté, S. Exc. M. Delyanni, Ministre de Grèce à Paris, a adressé au gérant du Vice-Consulat de France le télégramme suivant :

Apprends avec profond regret décès Consul Glaize, si hautement apprécié et estimé, et vous prie faire interprète mes condoléances auprès famille.

M. Noble s'est empressé de remplir la mission dont il était chargé auprès du frère du défunt.

S. Exc. M. Delcassé, Ministre des Affaires Etrangères, a également envoyé à M. Noble le télégramme ci-après :

J'apprends avec un vif regret la mort de notre Consul à Monaco, dont mon Département appréciait les services et le dévouement.

Nous recevons aussi communication de la lettre suivante que S. Exc. M. le Gouverneur Général a envoyée en réponse à la lettre qu'à la suite de son télégramme de condoléance, lui avait écrite le frère du défunt :

Monaco, 6 Août 1900.

A Monsieur A. Glaize, Professeur à la Faculté de droit de Montpellier (Hérault).

Monsieur,

Je fais parvenir aujourd'hui-même, par l'intermédiaire du Secrétariat des Commandements, à Marchais, les termes profondément touchants de votre lettre du 4 août, contenant l'expression des derniers sentiments de votre frère, notre tant regretté consul, envers S. A. S. le Prince Albert et S. A. le Prince Louis.

Notre Prince est actuellement en croisière dans les mers du Nord et ne pourra apprendre que plus tard la triste nouvelle, qui Lui sera une grande affliction. Quant à S. A. la Princesse, un télégramme, reçu de La Ferté-Bernard, et témoignant la part qu'Elle prend à votre douleur, me donne lieu de penser que vous aurez reçu directement Sa réponse.

Le Journal de Monaco insérera demain un article dans lequel M. Jules Michel a été le très fidèle interprète du deuil général de la Principauté. Dans toutes les classes de la population, M. Paul Glaize était aimé et estimé comme un fonctionnaire de grande intelligence, un homme de cœur le plus charitable, de l'esprit le plus délicat, des sentiments les plus élevés. Nous vous plaignons de toute notre âme d'avoir perdu un tel frère, et nous conserverons toujours, Madame Ritt, ses frères et moi, le souvenir ému des relations qu'il nous a été donné d'avoir avec lui.

Courage et résignation, Monsieur ! Votre cher disparu a quitté ce monde après une longue existence bien remplie. Puissent ce sentiment et la conscience des unanimes regrets qu'il laisse, adoucir, pour vous et les vôtres, un inconsolable chagrin.

Olivier RITT.

P.-S. — Lundi 13, nous assisterons au service commémoratif qui sera célébré à la Cathédrale.

Enfin, en dernière heure, on nous communique le télégramme qu'à la suite des obsèques de son regretté frère, M. Antonin Glaize vient de faire parvenir au gérant du Vice-Consulat de France :

Remercie en mon nom et nom Consul regretté Colonie française représentée éloquemment par M. Valentin.

La cérémonie des obsèques du Roi Humbert ayant été définitivement fixée à jeudi 9 août, c'est ce même jour, à 10 heures du matin, qu'aura lieu à la Cathédrale de Monaco le service commémoratif décidé par S. A. S. le Prince.

Les Autorités civiles et militaires sont convoquées et auront des places réservées. On est prié de se rendre individuellement à l'Eglise, en habit noir et cravate blanche. Appel est fait à toutes les Sociétés Monégasques, que le Gouvernement verrait avec intérêt se réunir au Vice-Consulat d'Italie, avec leurs insignes et drapeau cravaté de deuil, pour arriver ensemble à la Cathédrale.

Voici le programme de musique religieuse qui sera exécutée, au cours de ce solennel service funèbre, par la maîtrise et l'orchestre de la Cathédrale, sous la direction de l'excellent et dévoué M. Bellini, maître de chapelle :

1. Entrée. — Marche funèbre (Orchestre) Beethoven.
2. Requiem et Kyrie Madono.
3. Dies iræ (Soli et chœur) *
4. Pietà, Signore! Stradella.
5. Sanctus (Solo de ténor) Beethoven.
M. BOGGIANO.
6. Pie Jesus (Solo de baryton) Faure.
M. BELLANDO.
7. Agnus Dei (Solo de mezzo-soprano) .. Bizet.
M^{lle} ORENGO.
8. Intermezzo (Orchestre seul) F. Bellini.
9. Libera me Palestrino.
10. Sortie. — Marche funèbre (Orchestre) Chopin.

En raison des funérailles du Roi Humbert et du service solennel célébré à sa mémoire en la Cathédrale de Monaco, la Direction Générale de la Société des Bains de Mer nous prie d'annoncer que les Concerts de l'après-midi et du soir, sur les terrasses du Casino, seront supprimés le jeudi 9 août.

La Colonie Italienne résidant dans la Principauté a envoyé, pour la représenter aux funérailles de S. M. le Roi Humbert, une délégation composée de MM. Fernand Platy, Bulgheroni, Azé, Chiappori, Zanolli et Silva. Ces messieurs ont quitté Monaco hier après-midi. Ils déposeront sur le cercueil Royal au Panthéon une magnifique couronne en bronze ciselé, offerte par la Colonie Italienne de la Principauté.

Nous avons le profond regret d'annoncer le décès de M^{me} Marie-Catherine Diat, veuve de M. Ch.-Victor Mathieu et belle-mère de M. le Colonel Comte de Christen, Commandant supérieur, qui a subitement succombé hier à cinq heures du soir. Agé de 83 ans. M^{me} Ch. V. Mathieu était venue se fixer à Monaco auprès de sa fille et de son gendre.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons à M^{me} la Comtesse de Christen, à M. le Colonel Commandant supérieur et à leur famille, l'hommage respectueux de nos sincères condoléances.

Les obsèques seront célébrées demain mercredi à 6 heures du soir.

Le 4 août, vers 10 heures du matin, M. A. Canis, demeurant villa Couarraze, boulevard de l'Ouest, a déclaré avoir trouvé, dans sa maison, un pigeon portant à la patte gauche les numéros 36, 97 et la lettre F. Le susnommé garde ce volatile à la disposition du propriétaire.

Dans son audience du 3 août le Tribunal Supérieur a condamné le nommé Barthélemy Pierre, né le 10 juin 1863 à Mazan (Vaucluse), cocher, demeurant à Monaco, à 50 francs d'amende, pour outrages à un agent de la force publique.

Ainsi que nous l'avions annoncé, voici la liste des élèves qui ont été le plus souvent nommés à la distribution des prix des Ecoles Chrétiennes de la Principauté à laquelle assistaient, avec les personnalités que nous avons déjà citées, M^{re} Guyotte, vicaire général, et M. l'abbé Pichot, curé de Sainte-Dévote :

Ecole de Monaco

Ont obtenu le certificat d'études primaires :

Messagier Henri, Cresto Antoine, Tornatore Emile, Jaspard Charles, Ballerio Gaétan, Eléonor Edmond, Castellini Emile, Ghigliou Louis, Buzzi Pierre, Del Corso Louis, Gasperini Arthur, Sapey Alexandre.

Classe d'honneur. — Jaspard Charles, 16 nominations; Del Corso Louis, 14; Ballerio Gaétan, 11; Vaccaroni Louis, 10; Ponzetti Marius, 9; Ghigliou Louis, 8.

Cours supérieur. — Debernardy Jean, 16 nominations; Nizza Louis, 15; Nizza Joseph, 13.

Première classe. — Mareschalchi, 4 nominations; Castellini Henri, 4; Ponticaccia Antoine, 4; Delpiano Barthélemy, 4.

Deuxième classe. — Béglin Joseph, 9 nominations; Gastano Jules, 7; Fiori Etienne, 6; Elena Marius, 5; Giaccardi Antoine, 4; Ambrosi Romulus, 3.

Troisième classe. — Bertola Joseph, 6 nominations; Aureglia Louis, 6; Abbo Jacques, 6; Giuglaris Dieu-donné, 4; Corso Sébastien, 4.

Quatrième classe. — Canis Louis, 8 nominations; Médécin Jacques, 6; Canis Raoul, 6; Brico Charles, 6.

Cinquième classe. — Marchisio Jules, 6 nominations; Sénéca Charles, 4; Natali Georges, 5; Olivier Joseph, 3; Ceresole Louis, 3.

Sixième classe. — Chiorino Henri, 2 nominations; Bonino Antoine, 2; de Dominicis Auguste, 2; Ballerion Charles, 2; Galuy Félix, 2; Porte Lazare, 2; Giaccardi Jean, 2.

Prix d'honneur :

Cours supérieur. — Passeron Louis.

Classe d'honneur : Jaspard Charles. — 1^{re} classe : Barbotto Jean. — 2^e classe : Melin Alexandre. — 3^e classe : Aureglia Louis. — 4^e classe : Tournay Henri. — 5^e classe : Raimbert Joseph. — 6^e classe : Chantre Emmanuel.

Ecole de la Condamine

Première classe. — Matheudi Victor, 10 nominations; Sanita Paul, 9; Sapey Alexandre, 8; Léardi Philippe, 6; Vaccaroni Hercule, 5.

(2^e division). — Sapey Charles, 7 nominations; Battaglia Joseph, 7.

Deuxième classe. — Verrando Dominique, 9 nominations; Chanas Louis, 9; Rondelli Alexandre, 5; Catena Marc, 4.

(2^e division). — Bouissèren Angelo, 8 nominations; Chiabaud Albert, 6; Cormier Alexandre, 6.

Troisième classe. — Maria Auguste, 4 nominations; Montanetti Louis, 3; Perlo Jean-Baptiste, 3; Gastaud Honoré, 2.

Quatrième classe. — Peitavino Second, 8 nominations; Lantrua François, 5; Buzzi Paul, 4; Donat Albert, 3; Oneglia Charles, 3; Romagnan Eugène, 3.

Cinquième classe. — Anfonsi Jean, 3 nominations; Garini Constantin, 3; Spadacini Camille, 2; Sategna Albert, 2; Houde Albert, 2.

Sixième classe. — Conrieri Paul, 2 nominations; Sandral Georges, 2; Aïnési Emile, 2; Orsetti Clément, 2.

Prix d'honneur :

1^{re} classe : Henry Antoine. — 2^e classe : Negro Ange. — 3^e classe : Barriera Jean. — 4^e classe : Monry Etienne. — 5^e classe : Vivaldi Dominique. — 6^e classe : Stochi Ange.

Ecole de Monte Carlo

Prix d'honneur :

Classe d'honneur : Scotto Marius. — 1^{re} classe : Calori Joseph. — 2^e classe : Faure Emile. — 3^e classe : Graniou Paul. — 4^e classe : Chiabaut Paul. — 5^e classe : Trucchi Pierre. — 6^e classe : Valuy Albert. — 7^e classe : Piatti Joseph.

Certificats d'études primaires :

Bertolino Jean, Barel Félix, Vassalo Emile.

Prix d'honneur accordé par l'Association des Anciens Elèves des Frères :

Staccioli Joseph.

Classe d'honneur. — Crovetto Charles, 16 nominations; Bertholino Jean, 15; Scotto Marius, 12; Curti Michel, 12; Barel Félix, 12; Vassalo Emile, 10.

Première classe (1^{re} division). — Graniou Louis, 8 nominations; Torti Joseph, 7; Bocca Louis, 7; Lechner Théodore, 7.

(2^e division). — Bocca Jean, 9 nominations; Trucchi Louis, 6; Diébold Jean, 5.

Deuxième classe. — Guilloud Jean, 12 nominations; Jioffredy Pierre, 11; Faure Emile, 10; Daro Guido, 9; Moutier Edmond, 6; Garoscio Louis, 6.

Troisième classe. — Viale Joseph, 12 nominations; Graniou, Paul, 12; Aonzo Etienne, 10; Vassalo René, 8; Dunoyer Jean, 8; Campana Joseph, 7.

Quatrième classe (1^{re} division). — Blancardi Paul, 8 nominations; Falletti Arthur, 6; Barla Joseph, 5.

(2^e division). — Acatino François, 7 nominations; Rastège Auguste, 7; Chiabaut Paul, 7.

Cinquième classe. — Potassi Jules, 5 nominations; Massimino Antoine, 5; Trucchi Pierre, 5; Albin Antoine, 4; Pellegrin Jean, 3; Millo Jules, 3.

Sixième classe (1^{re} division). — Valuy Albert, 8 nominations; Mercier Georges, 6; Bertholina Louis, 4; Maffeo Corrado, 4.

(2^e division). — Bima Dominique, 5 nominations ; Laurenti Emile, 4.

Septième classe. — Piatti Joseph, 7 nominations ; Vent Jean, 6 ; Bollo Félix, 6 ; Gaviorno Léon, 5 ; Philippi Antoine, 5 ; Bus François, 5.

Voici d'autre part la liste des élèves des Ecoles des Filles :

Les prix d'honneur accordés par S. A. S. Madame la Princesse ont été mérités par :

Maria Bruno — Marie Borfiga — Rosa Gonino — Thérèse Vinci.

Livrets de caisse d'épargne donnés par S. A. S. le Prince Albert I^{er} :

Andréa Bérenger — Marie Devaut — Rosine Franzi — Joséphine Borgna — Blanche Rodrigues.

Les certificats d'études primaires ont été obtenus par :

Lucie Chaatre — Florentine Roux — Thérèse Gastaud — Marie Bruno — Linda Aggeri.

M^{lles} Lucie Sciorelli, Jeanne Perrier, Elise Médecin et Hélène Médecin ayant obtenu leur certificat d'études l'année dernière ont mérité cette année une mention spéciale pour leurs progrès dans les devoirs classiques.

MONACO. — Première classe : Adeline Alfonso, 11 nominations — Ursule Nizza, 10 — Mathilde Barriera, 9 — Madeleine Servetti, 9 — Modeste Olivier, 6.

Classe supplémentaire : Rosa Gonino, 6 nominations — Clémentine Saini, 6 — Catherine Bussi, 6 — Lucrece Pollino, 6 — Annette Dagnino, 6 — Blanche Germano, 6.

Deuxième classe : Françoise Novella, 9 nominations — Annette Galassi, 6 — Anna Merloppi, 6 — Julie Sciorelli, 6 — Thérèse Vinci, 6.

Troisième classe : Blanche Peitavino, 8 nominations — Catherine Tornavaca, 8 — Marguerite Bruno, 6 — Joséphine Gobetti, 6 — Augustine Servetti, 6 — Félicie Oddo, 5 — Joséphine Pigazza, 5.

MONTE CARLO. — Deuxième classe : Anna Chouzeaux, 7 nominations — Agnès Sorasio, 6 — Marie Borfiga, 6 — Octavie Millo, 6 — Blanche Guarini, 5 — Marie Mencarelli, 5 — Rosa Muschetti, 5 — Françoise Lanzelotte, 5 — Philomène Chiabaut, 5.

Lettre de Paris

Paris, 6 août 1900.

L'odieuse secte ou l'odieuse folie qui arma le bras de Caserio, de Lucheni et de Bresci, a manqué faire une nouvelle victime : S. M. le roi Humbert venait à peine d'être lâchement frappé à mort qu'un émule de son assassin, un nommé Salson, se précipitait, le revolver à la main, à la portière de la voiture de S. M. le Shah de Perse et essayait (mais, Dieu merci, vainement) de tirer sur lui.

Ce nouvel attentat a soulevé l'indignation générale et la population parisienne a été heureuse de témoigner par ses acclamations combien elle se félicitait que son hôte ait échappé au danger qui l'a menacé. S. M. Mouzsafer-ed-dine est d'ailleurs très populaire et ne peut manquer de laisser un souvenir particulièrement excellent au commerce parisien : il le fait, comme on dit. « sérieusement travailler ». Et ce n'est pas pour acquitter de façon discrète une dette de reconnaissance ou encore pour poser au souverain fastueux que le shah agit de la sorte ; non, il achète parce que cela lui fait plaisir et parce qu'il aime les belles choses. De plus, ce qui ne gâte rien, il est généreux, « pas regardant », et paye — ou plutôt fait payer — sans marchander, le prix demandé par le vendeur. A l'heure présente, Mouzsafer-ed-dine a dépensé, « en bibelots », de deux cent cinquante à trois cent mille francs... Et il n'est pas parti !

Qu'a-t-il bien pu acquérir ? C'est un personnage de son entourage immédiat, l'un de ceux qui approchent Sa Majesté tous les jours, qui nous l'a dit, hier, en ces termes :

— Mon souverain achète tout ce qui le tente. Et comme toutes les belles choses lui plaisent... Pourtant, il est certains objets auxquels il a paru attacher beaucoup d'intérêt, les automobiles, par exemple. Ce matin même il a fait l'acquisition de deux voitures. Avant-hier, il a acheté des phonographes et des graphophones, des bijoux magnifiques et de merveilleuses fourrures. Quoi encore ? Je ne sais plus, il y a tant de choses ! Si, je me souviens maintenant : des montres et des bagues, et de riches soieries. Notez encore un ventilateur et des appareils de chauffage électrique. Et les appareils photographiques ! J'oubliais : il en a commandé au moins une douzaine, de toutes grandeurs et de tous modèles. Encore ? Des diamants, des objets d'art... de tout !

— C'est au cours de ses visites que Sa Majesté fait toutes ces emplettes ?

— Oui. Le souverain passe, regarde, examine et donne l'ordre d'acheter. Il y a aussi des personnes qui viennent ici, à l'hôtel, faire des propositions. Sa Majesté a un homme de confiance chargé de ses achats. Celui-ci décide, dans ce cas, s'il y a lieu de donner suite à leurs propositions.

— Quand tout cela partira-t-il ?

— Oh ! répond en souriant notre interlocuteur, nous avons le temps. Il y aura, du reste, un véritable chargement ! Quand tout sera enveloppé, ficelé, emballé, nous enverrons les caisses à Marseille, d'où elles partiront directement pour Teheran.

Au moment de prendre congé du très aimable diplomate qui venait de nous donner ces renseignements, il nous rappelle et nous dit encore :

— Tenez, voici une anecdote. L'autre jour, à la manufacture nationale de Sèvres, Sa Majesté, émerveillée, avait donné au directeur, M. Baumgart, une commande importante. Alors, galamment, le ministre de l'instruction publique, M. Leygues, s'approcha et dit : « Puisque ces objets ont su plaire à Votre Majesté, le Gouvernement se fera un plaisir de les lui offrir. » Le shah était enchanté et il remercia chaleureusement. Ce sont, avec un superbe bronze que lui avait offert à son arrivée la légation de Perse, les deux seuls cadeaux qu'il ait acceptés. Ils lui ont fait le plus vif plaisir.

Ajoutons que loin de s'être montré ému et effrayé de l'attentat dont il faillit être victime l'autre jour, S. M. Mouzsafer-ed-dine a accepté l'invitation que le Gouvernement lui a adressée de prolonger son séjour à Paris pendant une semaine entière, ce qui lui permettra de visiter en détail l'Exposition et de prendre part à toutes les fêtes organisées en son honneur, fêtes qui avaient été décommandées à la suite de la mort tragique du roi Humbert.

L. S.

VARIÉTÉS

HISTOIRE D'UNE COLLABORATION

A propos de la récente reprise d'*Adrienne Lecouvreur* à la Comédie Française, M. Ernest Legouvé, le vénérable doyen de l'Académie, raconte de l'intéressante façon suivante l'histoire de sa célèbre collaboration avec Scribe :

J'allais voir Scribe assez souvent le matin. Un jour, je le trouvai fort agité.

— Vous arrivez à propos, me dit-il, vous allez me donner un conseil. On me fait une proposition qui me tente et m'effraye. Le directeur du Théâtre-Français, M. Buloz, me demande d'écrire un rôle pour M^{lle} Rachel.

— Qui vous arrête ?

— Corneille et Racine ! Comment voulez-vous que je mette mon humble prose dans cette bouche habituée à réciter les vers d'*Andromaque* et d'*Horace* ?

— Qu'est-ce que cela vous fait ?

— Vous n'en seriez pas effrayé ?

— Pas du tout.

— Vous oseriez écrire en prose un rôle pour l'interprète de Phèdre et de Camille ?

— Parfaitement.

— Eh bien, cherchez un sujet, et nous ferons la pièce ensemble.

Trois jours après, j'arrive avec le classique *Eurêka* : *j'ai trouvé !* Je lui raconte mon idée.

— Elle n'est pas bonne votre idée.

— Pourquoi ?

— Parce qu'elle n'a pas d'intérêt.

— Pas d'intérêt ! m'écriai-je.

Et je commençais à plaider en sa faveur...

— Faisons l'épreuve, me dit-il en m'interrompant. Si votre sujet est fécond, nous le verrons bien en une demi-heure. Cherchons.

Et le voilà qui se jette au travers de mon idée, comme un chasseur dans un champ de luzerne et de betteraves, battant le terrain en tous sens, quêtant, furetant... et, au bout de vingt minutes :

— Mon cher ami, vous voyez que j'avais raison : buisson creux. Il n'y a pas une pauvre petite caille là-dedans. Il faut chercher autre chose.

Je vis là, en action, cette facilité merveilleuse qu'avait Scribe de démêler, du premier coup d'œil, si une idée était dramatique ou non. Quelques jours après, j'arrive chez lui avec le sujet d'*Adrienne Lecouvreur*. A peine avais-je parlé, qu'il bondit sur sa chaise, se lève, vient à moi et me saute au cou, en me disant :

— Cent représentations à six mille francs.

— Vous croyez ? lui dis-je.

— Je ne le crois pas ! J'en suis sûr ! C'est une trouvaille admirable. Vous avez découvert le seul moyen de faire parler Rachel en prose. Venez demain matin, nous commencerons tout de suite.

A dix heures, j'entrais dans son cabinet ; il était aux prises avec son barbier, qui le tenait par le nez... En me voyant, il me dit impétueusement, avec cette voix particulière d'un homme qu'on rase...

— Mon cher ami, j'ai trouvé.

— Prenez garde ! monsieur Scribe, lui dit son barbier, vous allez vous faire couper.

— Eh bien, dépêchez-vous !

Et, tout le temps que dura l'opération, ses doigts s'agitaient fiévreusement... Il me jetait des coups d'œil et des sourires... Et, à peine le barbier parti, le voilà qui, tout en plongeant sa figure dans sa cuvette, en se peignant, en mettant sa chemise, en passant sa culotte, en attachant sa cravate, en endossant son gilet et sa redingote..., en attachant sa montre..., me jette une foule de commencements d'idées, d'ébauches de situations, ou de personnages, qui avaient poussé dans sa tête depuis la veille ; j'y mêle ce qui avait aussi germé dans la mienne, et aussitôt sa toilette achevée, — car il aimait beaucoup à travailler tout habillé et tout prêt à sortir — il s'assoit sur sa petite chaise, en face de sa table...

— Et maintenant, me dit-il, à la besogne.

* * *

Je n'entrerai pas dans le détail de cette collaboration. J'y voudrais relever seulement deux ou trois faits, propres à éclairer, dans Scribe, l'auteur, le collaborateur et l'homme.

Nous avons, dans notre argot de théâtre, un mot très significatif : c'est le mot « numérotage ». Le numérotage est l'ordre des scènes. Or, cet ordre n'est pas seulement une classification, il ne constitue pas seulement la clarté, la logique, il comprend aussi la progression, c'est-à-dire l'intérêt. Le numérotage est un *ordre qui marche*. Chaque scène doit non seulement venir de la scène qui précède et s'unir à la scène qui suit, mais elle doit lui imprimer son mouvement, de façon à pousser la pièce sans interruption, et d'étape en étape, vers le but final, le dénouement. Scribe avait non pas le talent, mais le génie du numérotage. A peine un plan de pièce ébauché, tous les matériaux de l'œuvre venaient, comme par enchantement, se ranger sous sa main, dans leur ordonnance logique. A une de nos premières conversations sur *Adrienne Lecouvreur*, lorsque les situations de la pièce étaient encore à l'état d'ébauche, je le vis tout à coup se lever, s'asseoir à sa table et écrire.

— Qu'écrivez-vous donc ? lui dis-je.

— L'ordre des scènes du premier acte.

Mais nous ne sommes pas fixés sur ce que nous mettrons dans ce premier acte.

— Laissez ! laissez ! Ne me faites pas perdre le fil !...

Et il écrit :

Scène première. — La princesse de Bouillon, l'abbé.

Scène deuxième. — Les mêmes, la duchesse d'Aumont.

Scène troisième. — Les mêmes, le prince de Bouillon.

— Mais, mon ami, lui dis-je, en l'interrompant, avant de faire entrer là le prince de Bouillon, il faudrait savoir...

— Je sais, me répondit-il, que le prince de Bouillon doit paraître deux fois dans l'acte, et, si je ne le place pas à ce moment là, je ne saurai plus qu'en faire.

Et il continua d'écrire, et, quelques jours après, quand tous les incidents et les mouvements de scène de ce premier acte furent arrêtés, les personnages vinrent se placer naturellement à l'endroit qui leur avait été marqué, comme des convives vont prendre à table la place où la maîtresse de la maison a inscrit leur nom. Je restai émerveillé. Peu de faits m'en ont plus appris sur notre art.

Au milieu de notre travail, Scribe fut obligé de s'interrompre. Il m'en expliqua le motif dans une lettre que je tiens à citer, car elle montre un côté de son caractère et un coin de sa vie :

« Mon cher ami, je viens vous demander crédit. Notre

chère Adrienne est de celles pour qui on doit tout quitter; on ne doit pas s'occuper d'autre chose quand on s'occupe d'elle. Et voilà qu'au moment de me mettre à notre troisième acte, l'Opéra-Comique me réclame pour le nouvel ouvrage d'Auber, Buloz me demande une comédie en cinq actes, le *Puff*, avant *Adrienne*, et, enfin, Montigny jette le cri d'alarme, parce que *Charlotte Corday* est tombée, et il veut que je lui achève la *Déesse*... une pièce en trois actes, avec musique, couplets, et où j'ai Saintine pour collaborateur.

« Je ne sais pas si les Dieux sont ennuyés... mais que cette déesse-là m'a ennuyé! Je m'y suis mis avec désespoir... travaillant depuis cinq heures du matin jusqu'au soir. J'ai achevé assez hardiment les deux premiers actes, mais alors je me suis senti éreinté et j'ai écrit à Saintine de venir à mon aide pour le troisième acte. Il est venu! Il a vu! Mais il n'a pas vaincu! Il faut tout refaire!... Et, pendant ce temps-là, *Adrienne*, que j'aime, que j'aime seule... attend!... Et vous attendez aussi, vous!... Mais je ne m'engagerai pour le *Puff* qu'avec votre permission, mon maître. J'ai voulu vous expliquer nettement ma position. Maintenant, si mes raisons ne vous semblent pas bonnes, si vous ne voulez pas me donner congé jusqu'en octobre, si ce retard vous fait de la peine, écrivez-le-moi. Cette raison-là sera plus puissante que toutes les miennes. »

Est-il possible d'avoir plus de bonhomie, plus de bonne grâce? Et qu'on songe que Scribe était alors en pleine gloire, et que moi je n'étais presque qu'un débutant; aussi lui répondis-je :

« Cher ami, votre lettre m'a bien plus touché que notre retard ne m'afflige... Votre crainte de me faire de la peine m'a été au cœur. Faites donc votre opéra-comique, faites votre *Déesse*! faites votre *Puff*! Et, pendant ce temps-là, moi, j'écrirai nos deux premiers actes, que je vous porterai, quand ils seront achevés, à Séricourt. »

Je les lui portai, et je les lui lus. Tout le temps que dura la lecture du premier acte, il se grattait la tête, et, l'acte fini...

— Ça n'y est pas du tout! me dit-il. Voyons le second acte.

A la quatrième page, le voilà qui se met à parler tout bas...

— Bravo! Excellent!

Et il rit! Et il pleure! Et il applaudit!... ajoutant :

— Oh! je vous réponds de l'effet! Diable! je n'ai pas souvent des collaborateurs pareils!... Je ne trouve qu'une chose à reprendre, dans ce second acte : c'est le récit d'entrée d'Adrienne...

— Ah! lui dis-je en riant, vous tombez mal. Il est vrai, ce récit. Je l'ai tiré, presque textuellement, des Mémoires de M^{lle} Clairon.

— Précisément, il est manqué parce qu'il est vrai. Entendez-moi bien. La vérité est indispensable au théâtre, mais il faut qu'elle soit mise au point, à l'optique. Le récit de M^{lle} Clairon vous a frappé justement; il doit produire beaucoup d'effet dans ses Mémoires. Pourquoi? Parce qu'il vous met devant les yeux une personne réelle, un fait arrivé, et que l'actrice communique, pour ainsi dire, sa vie à son récit. C'est à elle que vous vous intéressez en vous intéressant à ce qu'elle dit. Mais, au théâtre, nous sommes dans la fiction et la fiction a ses lois. Nous parlons, non à un seul lecteur, mais à quinze cents personnes, et le nombre des auditeurs, la grandeur de la salle, changent les conditions morales de l'effet, comme l'optique et l'acoustique en modifient les conditions matérielles. A la place de ce récit vrai, je vais vous en mettre un, absolument inventé pour Adrienne, approprié à Adrienne, et qui enlèvera le public.

Ainsi fut fait, et, le 6 octobre 1848, nous lisions *Adrienne* à la Comédie-Française.

Ernest LEGOUVÉ,
de l'Académie française.

MARINE ET COLONIES

A la conquête du Pôle. — L'intrépide Andrée n'est plus seul à préoccuper l'opinion.

S. A. R. le duc des Abruzzes, neveu du regretté roi Humbert a entrepris, il y a un an, un voyage d'exploration au pôle Nord. On attendait de ses nouvelles au mois de mai : on n'en a reçu aucune. La famille royale est très inquiète; aussi a-t-il été décidé qu'une expédition dirigée par le capitaine Bade, à qui les régions arctiques sont familières, va partir à la recherche du prince et de ses compagnons.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la dame **Françoise SOLARO**, épouse **NARDI**, mercière à Monaco, faillie, sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, dans le délai de vingt jours, à partir d'aujourd'hui, devant M. Raybaudi, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre), indicatif des sommes par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

A l'égard des créanciers domiciliés hors de la Principauté, le délai ci-dessus sera augmenté de dix jours.

La vérification des créances aura lieu le 18 octobre prochain, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, à Monaco.

Monaco, le 7 Avril 1900.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

EXPOSITION UNIVERSELLE

VACANCES DE 1900

TRAINS SPÉCIAUX DE NICE A PARIS

A l'occasion de l'Exposition Universelle et des Vacances, la C^{ie} P.-L.-M. mettra en marche, pendant le mois d'août, deux trains spéciaux, à prix réduits, composés de voitures de 2^e et 3^e classe.

1^{er} TRAIN

Aller : départ de Nice, le 8 août.

Retour : départ de Paris, le 18 août.

2^e TRAIN

Aller : départ de Nice, le 20 août.

Retour : départ de Paris, le 30 août.

Prix (aller et retour) : 2^e classe, 55 francs — 3^e classe, 34 francs.

Pour tous autres renseignements, voir les affiches et prospectus publiés par la Compagnie.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 29 Juillet au 5 Août 1900

MARSEILLE, cutter <i>Théodorine-Anastasie</i> , fr., c. Tinière, houille.	
TORRE-SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , fr., c. de Dominici, charbon.	
CANNES, b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	sable.
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Diva-Pugliana</i> , fr., c. Rhun,	—

Départs du 29 Juillet au 5 Août

CANNES, cutter <i>Théodorine-Anastasie</i> , fr., c. Tinière,	sur lest.
— b. <i>Diva-Pugliana</i> , fr., c. Rhun,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Saint-Louis</i> , fr., c. Jourdan,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Bianchy,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Dalbéra,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
SAINT-TROPEZ, b. <i>Saint-Marius</i> , fr., c. Rousset,	—
GALÉRIA, br.-goél. <i>Conception</i> , fr., c. Simon Piétri,	—

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S'-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine
et Villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo

A VENDRE dans de bonnes conditions, une **MAISON** située rue des Fours n°1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

VENTE APRÈS FAILLITE

D'un fonds de commerce de **ROBES et MANTEAUX**, situé à Monte Carlo, boulevard des Moulins.

S'adresser à M. Croco, syndic.



PIANOS NEUFS, de toutes marques, payables en **3 ans**, à partir de **25 fr. par mois**.

Alexandre KUNZ

Fournisseur de S. A. S. M^{te} le Prince de Monaco et du Casino de Monte Carlo

Monte Carlo, boulevard des Moulins, maison Jungmann
Succursale à la Condamine : 15, rue Louis

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — **MONTE CARLO** — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

La Maison Modèle est la plus ancienne de Monte Carlo; la nombreuse et élégante clientèle qui l'honneur de sa confiance trouvera dans ses magasins un grand choix de nouveautés en ombrelles riches et cannes dernier genre vendues au prix de Paris, jouets, maroquinerie fine, papeterie, photographies, parfumerie, cravates, roulettes et tapis. Articles de voyage à prix réduit.

Fabrique de marqueterie en bois d'olivier.

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885; Paris, 1889

English spoken — Man spricht deutsch

Le **LIVRET-CHAIX CONTINENTAL** renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1900